

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 27 (2000)
Heft: 5

Rubrik: Info OSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



«Un projet-pilote de vote électronique pour les Suisses de l'étranger»

Environ 450 Suisses venant de 38 pays ont participé au Congrès des Suisses de l'étranger de cette année, qui s'est tenu du 18 au 20 août à Zoug. Les débats portaient sur le présent et l'avenir du marché suisse en matière de formation. Dans son allocution, Annemarie Huber-Hotz, chancelière de la Confédération, a dévoilé que «la Cinquième Suisse sera appelée à jouer un rôle de pionnier dans le vote électronique».

Selon le secrétaire d'Etat Charles Kleiber, le système d'éducation et de recherche de la Suisse est excellent, mais il est menacé de l'intérieur et de l'extérieur. Un mouvement de réformes est cependant lancé de la part des hautes écoles elles-mêmes qui doivent faire preuve d'imagination pour renforcer leur rayonnement international.

Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat et cheffe du Département de l'instruction publique du canton de Genève, a évoqué le devoir de l'école du XXI^e siècle de former des acteurs de la société. L'école doit former l'esprit et la capacité de réflexion. A ses yeux, «l'école doit davantage encourager la créativité et le goût d'entreprendre».

«La formation en tant que facteur de production»

Selon le conseiller national Johannes Randegger, membre du CSE, l'innovation représente le moteur de l'économie suisse. La Suisse doit réagir face à la concurrence et investir davantage dans la recherche, affaire de l'économie privée et de l'Etat.



Photo Stefano Lori

Annemarie Huber-Hotz, chancelière de la Confédération, était cette année la représentante du gouvernement et s'est adressée aux congressistes. En compagnie de Georg Stucky, président de l'OSE, sur notre photo.

Thomas Straubhaar, professeur d'économie à l'Université de Hambourg et lui-même Suisse de l'étranger, est d'avis que notre pays doit rendre sa place de formation plus attractive au niveau international. La Suisse, dépourvue de matières premières, a une longue tradition d'exportation du savoir. Il estime qu'il faut en tirer profit et, pourquoi pas, «gagner de l'argent avec la formation».

Saluant l'acceptation des accords bilatéraux, Claudio Fischer, conseiller scientifique à la Mission suisse à Bruxelles, a cependant noté que «les conséquences dans le domaine de l'éducation ne sont que minimales». A l'heure actuelle, de nombreuses entraves restreignent encore la mobilité internationale des Suisses de l'étranger. Il a en particulier mentionné l'accord sur la libre circula-

tion des personnes, qui règle les droits d'établissement et d'exercice d'une profession au sein de l'UE, mais pas le libre accès à un établissement d'enseignement.

Cette année, c'est Annemarie Huber-Hotz, chancelière de la Confédération, qui représentait le Conseil fédéral au Congrès des Suisses de l'étranger. La chancelière a rappelé que la démocratie est l'affaire de tous et a, par conséquent, encouragé les Suisses de l'étranger à exercer leurs droits politiques afin d'enrichir le débat national de leurs expériences».

Consciente des difficultés auxquelles les 580 000 Suisses de l'étranger sont confrontés dans l'exercice du droit de vote, Annemarie Huber-Hotz a affirmé que «la solution idéale à tous ces problèmes réside sans aucun doute dans le vote par voie électronique (e-voting)».

En 1998 déjà, le Conseil fédéral a défini sa stratégie en matière de «e-government». Deux projets sont importants: «le projet de guichet virtuel qui vise à la création d'un portail unique pour toutes les unités étatiques de notre système fédéraliste» et le projet de vote électronique, qui répondra aux problèmes posés par le vote par correspondance. Toutefois, ce projet prendra un certain temps, car sa réalisation n'est pas si simple. Annemarie Huber-Hotz a dévoilé que la Chancellerie fédérale «travaille actuellement avec beaucoup d'engagement sur un projet-pilote de vote électronique pour les Suisses de l'étranger, lesquels pourraient ainsi être appelés à jouer un rôle de pionniers».

Isabelle Schmidt-Duvoisin

Le CSE dit oui à l'ONU

Lors de la réunion d'automne du Conseil des Suisses de l'étranger du 18 août 2000 à Zoug, Georg Stucky, président de l'Organisation des Suisses de l'étranger, a affirmé que «la Cinquième Suisse a besoin d'un lobby fort». S'appuyant sur ce constat, le CSE a décidé d'accroître la visibilité de nos compatriotes de l'étranger dans notre pays. Dans cette optique, l'OSE a annoncé qu'elle tiendra son congrès de 2002 à Bienne dans le cadre d'Expo.02, au cours de laquelle aura lieu une Journée des Suisses de l'étranger. En outre, le CSE a pris position en faveur de l'adhésion de la Suisse à l'Organisation des Nations Unies. L'OSE a d'ailleurs décidé de consacrer son congrès 2001, à Davos, au thème de la Suisse et l'ONU.



Programme du service des jeunes pour l'hiver

«Sports & loisirs»

- Camp du Nouvel An à Sedrun (GR) – sympathique station de ski à la source du Rhin – du 27.12.2000 au 5.1.2001, 15 à 25 ans, CHF 700.
- Semaine de sports d'hiver à Engelberg (OW) – station de ski la plus importante et la plus connue de Suisse centrale – du 3.3 au 10.3.2001, 20 à 35 ans, CHF 750.
- Camp de Pâques à Bettmeralp (VS) – station de ski sans trafic motorisé dans la région d'Aletsch – 8.4 au 17.4.2001, 14 à 25 ans, CHF 700.

«Familles d'accueil»

- Séjour dans une famille d'accueil suisse: une à six semaines, à choix, entre les 1.1 et 3.3.2001, 15 à 35 ans, CHF 200 par famille d'accueil (maximum deux semaines dans la même famille).

cueil suisse: une à six semaines, à choix, entre les 1.1 et 3.3.2001, 15 à 35 ans, CHF 200 par famille d'accueil (maximum deux semaines dans la même famille).

«Apprendre & découvrir»

- Apprendre l'allemand ou le français: du 8.1 au 19.1.2001, CHF 970 y compris cours de langue (total 40 leçons), séjour dans une famille d'accueil, Swiss Pass.
- Aperçu de l'économie: deux semaines entre les 22.1 et 3.3.2001, 15 à 22 ans, CHF 680, y compris quatre à six journées de stages dans diverses entreprises, séjours dans une famille d'accueil, Swiss Pass.

Pour informations plus détaillées, veuillez consulter notre site www.aso.ch. Prospectus, informations et inscriptions au

Secrétariat des Suisses de l'étranger

Service des jeunes

Alpenstrasse 26

3000 Berne 16

tél: +41 (31) 351 61 00

fax: +41 (31) 351 61 50

e-mail: youth@aso.ch

Nécrologie



Le Secrétariat des Suisses de l'étranger a perdu l'une de ses fidèles collaboratrices. Katrin Wyss est décédée à l'âge de 52 ans des suites d'une grave maladie. Elle avait rejoint notre équipe en 1972 en qualité de comptable. En 1980, elle s'était vu confier la responsabilité du secrétariat du comité pour les écoles suisses à l'étranger. Katrin Wyss a alors mis son engagement indéfectible et sa compétence au service de cette tâche très exigeante, à laquelle elle s'est dévouée sans compter. Nous tenons à rendre hommage ici à notre collègue trop tôt disparue. Rudolf Wyder

Dix jours de plaisir et de neige

Il reste encore quelques places dans les camps de sports d'hiver organisés par la Fondation pour les enfants suisses de l'étranger (FES). Y a-t-il encore des enfants de 8 à 14 ans qui désirent y participer?

Dates: mercredi 27 décembre 2000 – samedi 6 janvier 2001

Lieux: Splügen/GR et Engelberg/OW

Programme: ski et snowboard, autres sports d'hiver tels que luge, patin etc., séjour agréable en camp.

Direction: équipe de professionnels de la Fondation pour les enfants suisses de l'étranger.

Coût: CHF 800 par enfant (trajet depuis la frontière suisse). Possibilité de demander une réduction pour les familles à revenu modeste.

Informations et inscriptions:

FES

Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16

tél.: +41 31 351 61 60

fax: +41 31 351 61 50

e-mail: sjas@aso.ch

internet: www.aso.ch

Olivier Reverdin n'est plus

Une figure marquante du monde politique et intellectuel nous a quittés: le Genevois Olivier Reverdin est décédé à l'âge de 86 ans. Tout au long d'une vie très remplie, cet ancien conseiller national et député au Conseil des Etats a exercé de multiples activités: titulaire de la chaire de grec ancien de l'Université de Genève, rédacteur

en chef du «Journal de Genève», premier et seul Suisse à présider l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Olivier Reverdin a présidé l'OSE de 1954 à 1959. Durant sa présidence, de nombreuses mutations se sont produites qui déterminent encore aujourd'hui la voie de notre Organisation.

Voyage de lecteurs 2000

Le troisième voyage de lecteurs organisé par la «Revue Suisse» a une nouvelle fois connu un grand succès. Quelque 70 compatriotes de l'étranger ont voyagé durant une semaine le long du Rhin, apprenant plein de choses fort intéressantes sur l'histoire suisse de la bouche de professeurs

d'histoire. Le joyeux groupe a même été reçu par de hauts dignitaires helvétiques. Le président du Conseil des Etats, Carlo Schmid, s'est adressé à eux en Appenzell Rhodes-Intérieures, son canton d'origine, avant de leur offrir la spécialité locale, l'eau-de-vie d'Appenzell. LS

Visitez notre site: www.aso.ch

Apprenez l'allemand à Lucerne!
Allemand au Maximum – Langue, Sport et Culture en Suisse

Cours intensifs (20 leçons par semaine)
Centre d'études multimedias
Petits groupes de 8 à 12 participants par classe
Logement chez des familles suisses, dans des foyers d'étudiants et des hôtels
Programme de sport et de culture
Âge minimum: 15 ans
Début des cours: à choix

Apprendre l'allemand avec succès
16 ans d'expérience dans l'enseignement d'allemand et une équipe de plus de 70 collaborateurs et collaboratrices qualifiés garantissent des optimales conditions pour apprendre et enseigner l'allemand.

SPRACHMAX! AG
Langues. Formation. Consultation.
Weinmarkt 9, Postfach 5107, 6000 Luzern/Suisse
Tél. ++41 (0)41 410 10 20, Fax. ++41 (0)41 410 10 21
info@sprachmax.ch, www.sprachmax.ch